

Qui ne peut s'y abonner au prix de \$2. par année ?

VOYEZ NOS PRIMES

Leur variété, leur valeur et leur beauté vous étonneront.

53 ANS D'EXISTENCE

Le "Quotidien" est le seul organe de la Rive Sud. Servez-vous en.

LE QUOTIDIEN

IMPRIMERIE MODERNE Plus de 30 employés experts au service du public. DEMANDEZ NOS PRIX Travail pour travail, ils défient toute compétition. EXCELLENTE HABITUDE Appelez 1000 ou 1001 et confiez-nous travaux ou nouveaux.

LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, Prop.

LEVIS, VENDREDI, 14 OCTOBRE 1932

VOL. LIII, No. 233

AU FIL DE L'HEURE

Le p'tit dernier de M. Bennett!

Il n'est pas rare de rencontrer dans la vie des personnes qui, apparemment, s'appliquent à se faire détester par tous les moyens qui leur sont offerts. Ce n'est pas, toutefois, le propre des personnes, puisque le gouvernement de M. Bennett revêt cette caractéristique. Au fait, c'est un bon moyen pour ne pas résister trop longtemps et, pour une large part, c'est sans doute une des causes pour lesquelles l'électorat canadien se promet bien de faire volte-face à la première occasion. Sans doute, aussi, est-ce une des raisons pour lesquelles les gouvernements conservateurs ne font jamais vieux os.

Le gouvernement actuel est voué au même sort. Il n'est au pouvoir que depuis deux ans, et déjà ses administrés ont déjeuné, dîné et souper de lui-même et de ses manières irréfutables qui lui valent tant de mécontents, comme aussi tant de victimes, même parmi ses ardens partisans de 1930. Récemment encore, un industriel (conservateur de naissance) nous avouait n'avoir jamais eu tant de difficultés en affaires et si peu d'encouragement que depuis l'arrivée des siens au pouvoir. C'est presque zéro, nous disait-il en toute sincérité, et il y a toute la différence du jour et de la nuit, comparé à ce que je recevais du gouvernement libéral. Ils sont plutôt rares ceux qui, à date, n'ont pas déjà reçu leur quote-part de "petits souvenirs" du genre. Nous ne connaissons personne, cependant, qui prenne un plaisir quelconque à les collectionner.

Pour ne citer qu'un exemple entre mille, prenons celui des radiophiles — il n'en manque certes pas au pays — à qui le gouvernement actuel a imposé une licence annuelle doublée de cent pour cent, à partir de cette année, sans leur assurer pour tout cela de meilleurs programmes.

Dernièrement, le 1er septembre de l'année courante, les manufacturiers, vendeurs et mécaniciens d'appareils radiophoniques recevaient un nouveau "souvenir" sous forme d'avis donné par Ottawa. Cet avis disait en substance à ceux que nous venons de désigner : "Il vous est strictement défendu de vendre ou réparer un radio avant de vous être assurés que l'acheteur ou le propriétaire du dit appareil a pris sa licence de deux dollars. A défaut de ce faire, vous serez passibles d'une amende n'excédant pas cinquante dollars et les frais ou d'un emprisonnement de trois mois."

Voyez-vous cet ordre donné, sans plus de cérémonie, à tout manufacturier, vendeur ou mécanicien expert d'appareils radiophoniques de contrôler l'émission de licences — gratuitement bien entendu — et d'exercer bon gré, mal gré les fonctions d'inspecteurs ou détectives.

Vous voulez, par exemple, acheter un radio, ou bien votre appareil a une défectuosité quelconque pour laquelle vous recourez à un expert ? Le marchand est tenu, avant tout, de vous faire prendre une licence, ou bien c'est l'expert qui a l'obligation d'exiger d'abord la production de votre licence, comme si c'était de leurs affaires et comme s'ils étaient payés pour en agir ainsi. Or, ni l'un, ni l'autre n'en reçoit une "tôle" et, ce qui est encore plus ridicule, l'amende ou la prison les guette s'ils ne se rendent pas à cette

De Valera à Londres

Londres, 14. — Le président de l'Etat Libre d'Irlande, M. de Valera, est arrivé ici, hier soir, afin de reprendre, aujourd'hui, les négociations au sujet de la guerre commerciale entre le Royaume-Uni et l'Etat Libre. Une paix économique est discutée.

COURS DE COUPE ET DE COUTURE

A LEVIS ET A LAUZON

Les dames et demoiselles inscrites au Cours de coupe et couture voudront bien prendre note de l'horaire suivant :

A Notre-Dame, la première leçon sera donnée à la salle du second étage de l'Hôtel-de-ville, lundi le 17 octobre, à 2 hrs et 7.30 hrs p. m. aux dames et jeunes filles qui ont déjà suivi ces cours, et mercredi, le 19 octobre, à 2 hrs p. m. aux nouvelles élèves.

A Lauzon, une démonstration analogue sera donnée mardi, le 18 octobre, dans la salle de l'Hôtel-de-ville à 2 hrs et 7.30 hrs p. m. aux dames et demoiselles qui suivent ces cours l'an dernier, et jeudi le 20 octobre à 7 hrs.30 p. m. aux nouvelles élèves.

Si, toutefois, quelques personnes auraient été empêchées de se rendre aux ouvertures, elles pourront donner leur nom lors de cette première séance.

Les nombreuses inscriptions à ces Cours sont un témoignage éloquent de l'intérêt qu'on leur porte, ainsi que de l'importance qu'on y attache.

Des certificats seront décernés cette année, aux élèves de deuxième année qui voudront bien passer un examen théorique et pratique sur les diverses matières du programme. Il est bien entendu que ces examens sont facultatifs. Quant au programme, notons qu'il comportera surtout des études d'après feuilles de mode.

Les personnes diplômées auront le privilège d'exhiber leurs travaux à l'Exposition Provinciale. Cette année, ceux qui ont visité ce Département au Palais Central ont pu y admirer de beaux exhibits et les exposantes furent plus que satisfaites des prix offerts.

Comptant sur le travail constant et l'application soutenue de toutes et de chacune, nous souhaitons à ces dames et demoiselles de nombreux succès.

(Communiqué)

exigence nouvelle.

Cette obligation, non moins fantastique que dictatoriale, est rien moins qu'une entrave pour le vendeur ou cet autre qui fait la réparation du radio. Il arrive tout simplement que l'acheteur veut faire payer sa licence par le vendeur et que le propriétaire du radio défectueux envoie paître l'expert qui veut se conformer aux ordres du "boss" à Ottawa.

Encore un "petit nouveau" du gouvernement Bennett, qui ordonne à plaisir des choses parfois ridicules et qui pratique l'économie aux dépens de la masse.

Ne serait-il vraiment pas plus logique, dans un temps où les chômeurs inondent le pays, de consacrer une partie de l'argent des licences radiophoniques (maintenant à \$2.) à défrayer le salaire d'inspecteurs de districts qui, eux, verraient à l'observance de la loi, recevant même une commission pour chaque licence vendue, et de laisser en paix ceux qui gagnent leur vie en faisant la construction, la vente ou la réparation du radio ? C.-E. G.

La Finance

BOURSE DE MONTREAL. Montréal, 14. — La Bourse locale a plutôt souffert de l'absence de la demande que d'une augmentation dans la pression des ventes, hier, et elle a subi l'influence déprimante de Wall Street.

PETITE BOURSE. Montréal, 14. — Le sentiment paraissait meilleur, hier, en clôture sur la Petite Bourse. Hiram Walker a haussé de 3-8 de point à 63-8 et Regent Knitting a gagné 5 cents au cours de 60 cents.

MARCHES DIVERS. Montréal, 14. — Les oeufs ont haussé sur les marchés des produits de Montréal, hier. Le fromage a cédé un huitième de cent la livre et le beurre s'est vendu au même prix.

L'INDUSTRIE DES BICYCLES. Ottawa, Ont., 14. — La fabrication des bicycles au Canada a représenté, durant l'année 1931, une valeur de \$920.694, comparativement à \$1.962.947, durant l'année précédente.

HAUSSE DU SUCRE. New-York, 14. — Le sucre brut a haussé de 2 points, hier, sur la base de 3.20 cents la livre. Le sucre fin granulé est demeuré inchangé à 4.15 cents la livre.

BOURSE DE NEW-YORK. New-York, 14. — La liste fut déprimée par le recul de près de cinq points dans American Telephone. Le taux de l'argent à vue fut porté à 1 pour cent.

LE DOLLAR CANADIEN. New-York, 14. — Le dollar canadien a haussé de 1-8 de cent au cours de 91 cents, hier, sur le marché du change de New-York, après avoir ouvert à 90 7-8 cents.

CONDITIONS DES AFFAIRES. New-York, 14. — Dans son édition d'octobre 1932, The National City Bank of New-York écrivit que l'on a eu de nouvelles preuves, les mois derniers, que le monde des affaires émerge petit à petit de la dépression.

Bébé décédé à Lévis

Nos sympathies à M. Albini Jones, No. 4 rue Victoria, et à Mme Jones (née Laurette Racine) qui ont eu la douleur de perdre, ce matin, un jeune bébé de quatre mois, du nom de Jules-Gilbert.

Les funérailles auront lieu demain après-midi, samedi, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, suivies de l'inhumation au cimetière Mont-Marie.

Hommages à Mgr l'Archevêque

Les Chevaliers de Colomb de Lévis se sont joints à leurs confrères de Québec, hier soir, pour présenter leurs hommages au nouveau Archevêque de Québec.

Une brillante réception a été faite à S. Ex. Mgr. Villeneuve. Trois allocutions furent prononcées, la dernière par Son Excellence, qui fit l'éloge de l'ordre des Chevaliers de Colomb.

Le conseil lévisien des Chevaliers avait plusieurs représentants à cette démonstration.

Mgr. Villeneuve s'embarquera demain pour l'Europe.

Condoléances

La Société Lévisienne d'Histoire Naturelle apprend avec regret la mort d'un enfant de M. Albini Jones, employé civil et secrétaire de la Société.

Les officiers et membres désirent exprimer leurs sincères condoléances à M. et madame Jones dans ce deuil qui les afflige.

La Société prie tous ses membres d'assister, samedi après-midi, aux funérailles qui auront lieu à 4 heures, à Notre-Dame.

Herriot et MacDonald en conférence

Londres, 14. — La Grande-Bretagne et la France, représentées par leurs premiers ministres respectifs, ont convenu, hier, qu'il était essentiel de revenir à la conférence du désarmement mondial si l'on veut que cette réunion donne des résultats constructifs.

On a appris que les délégués avaient convenu de la nécessité de la participation de l'Allemagne aux conférences de Genève, et que le gouvernement anglais est encore d'avis que la requête de l'Allemagne en faveur de l'égalité des armements devrait être considérée par une conférence spéciale de quatre puissances, dont la Grande-Bretagne a suggéré la formation récemment.

La Cite de Lévis va-t-elle aussi consolider sa dette?

Le conseil municipal de Lévis, à sa prochaine séance, étudierait le projet d'un règlement relatif à la consolidation de la dette. — Entrevue de M. Henri Brochu, Président des Finances et du Reporter du Quotidien.

INTERESSANTE ENTREVUE

Le reporter:—La rumeur circule, M. Brochu, que le conseil aurait l'intention, à sa prochaine séance, d'étudier le projet d'un règlement relatif à la consolidation de la dette de la cité, tel que l'ont fait Lauzon et plusieurs autres villes de la province, les mois derniers.

M. Brochu:—La séance convoquée pour ce soir est une séance ordinaire. Il pourrait, cependant, être question de la consolidation de la dette.

Le reporter:—Voulez-vous exprimer une opinion au sujet de la consolidation de la dette de la Cité de Lévis dans le moment.

M. Brochu:—S'il est question de consolidation, je proposerais qu'on fasse l'estimation des travaux, des dépenses faites au compte de capital et payées à même les taxes perçues durant les trois ou quatre dernières années. Je ne crois pas me tromper en disant qu'un montant de \$50,000.00 a été dépensé. Je suis d'avis qu'il est injuste de faire payer, en un an ou deux, des travaux et dépenses dont les contribuables auraient la jouissance pendant 20 ou 25 ans. Cela soulagera d'autant notre compte de banque et sera suivant l'esprit de la loi, qui veut que la ville emprunte pour payer sa dépense au capital.

Le reporter:—Combien devez-vous à la banque actuellement ?

M. Brochu:—La Cité doit plus de \$150,000.00 à la banque, mais il lui est dû en taxes près de \$100,000.00. La moitié de ce montant sera payée à la cité sans qu'elle fasse des frais à qui que ce soit. Alors, inutile d'emprunter ce \$50,000.00 qui nous sera payé d'ici six mois. Quand au reste, comme le Docteur Leblond, je ne veux mettre personne dans le chemin, et je serai disposé à voter un emprunt à cinq ans pour permettre d'attendre ceux qui, manifestant toute leur bonne volonté de payer leur dû à la cité, démontrent qu'il leur est

impossible de rencontrer leurs obligations en taxes. Il faudra en plus que le Conseil cesse d'acheter et de faire à même les revenus annuels des dépenses au capital sans consulter les contribuables.

Le reporter:—Seriez-vous en faveur de faire des travaux avec les fonds du chômage cet hiver ?

M. Brochu:—L'hon. M. Bennett a déclaré, je crois, que le Fédéral ne fera aucun octroi pour des travaux de chômage, mais payerait les tiers des dépenses qui seraient dépensés en secours directs, les deux autres tiers devant être payés par le gouvernement provincial et les municipalités. En ce cas, la cité ne pourra faire aucun travail de chômage. Quand aux secours directs, les contribuables, convoqués par la Chambre de Commerce ou autrement, pourront se rassembler et nous dire ce qu'ils veulent qu'il soit fait. En ce cas, personnellement, je serai anxieux de faire l'impossible pour venir en aide à ceux qui sont dans la misère.

Le reporter:—Croyez-vous que la situation soit pire à Lévis qu'ailleurs ?

M. Brochu:—La situation à Lévis est excellente; il suffira que le Conseil s'en tienne à la plus stricte économie pour que tout aille bien. Nous aurons un déficit, c'est vrai, mais ce déficit aura été amené par des dépenses extraordinaires non autorisées par les propriétaires, et par des dépenses non prévues dans les appropriations.

Le reporter:—Vous me permettez, M. Brochu, de rapporter textuellement vos paroles dans le "Quotidien" de demain ?

—Certainement, répondit M. Brochu, qui ajouta en souriant: Les paroles passent et s'envolent, et espérons qu'aux prochaines élections il en sera de même pour le Maire, c'est-à-dire qu'il aura passé, s'envolera et que le crédit de la ville reprendra son aplomb.

Arrivée du R. P. Pelletier

Le R. P. Gérard Pelletier, P.S.V., était au nombre des 400 passagers de l'"Empress of Britain" qui est entrée dans le port de Québec à 7 heures, hier soir.

Le R. P. Pelletier était accompagné du R. P. Boutet, revenant également d'Europe. Au nombre des voyageurs, on remarquait aussi M. le Dr. Gérard Matte, de Québec, et son épouse, qui ont passé plus d'un an en Europe.

Tout comme le R. P. Pelletier, M. Matte a fait ses études classiques au Collège de Lévis.

Le paquebot géant eut une traversée assez rude et dut lutter durant deux jours contre une forte tempête au cours de sa dernière traversée de l'Atlantique.

Lévisiens victimes de vols

Lundi dernier, M. D.-L. Robert, voyageur de commerce, de Lévis, s'est fait voler une valise contenant des échantillons.

A la fin du mois dernier, M. J.-E. Bourassa, aussi de Lévis, s'est fait voler un sac de voyage et son contenu, dans son automobile.

La police provinciale, à la suite d'habiles recherches, a mis la main au collet d'un jeune homme de 18 ans qui comparait aujourd'hui à Québec. Neuf accusations de vols sont portées contre lui, y compris ceux dont deux Lévisiens ont été les victimes.

Le prévenu fut arrêté chez un regrattier où il vendait des articles volés dans les automobiles.

Aux Communes

SEANCE D'HIER

Ottawa, 14. — Avant la reprise du débat sur l'Adresse, le ministre du Travail a répondu, hier, à une interpellation du député de Mégantic en disant que le gouvernement fédéral avait donné une somme de \$7,487,273 à la province de Québec pour des travaux publics et des secours directs, en vertu des deux lois du chômage votées depuis 1930.

Quelques députés de la gauche continuèrent le débat sur l'Adresse à la Chambre et un sous-amendement a été proposé par M. G. G. Coote, Fermier-Uni de l'Alberta. L'hon. M. Mercier, député de Bonaventure, a déclaré que des gens qui souffrent de la crise lui ont demandé de provoquer des élections, afin de changer la situation.

A LA CHAMBRE HAUTE

Le Sénat a siégé, hier après-midi. Les principaux orateurs furent les hon. MM. Dandurand, Meighen, Lemieux et Bureau.

Le leader libéral a repris le débat sur l'Adresse et parla des accords de la conférence impériale, mettant en doute la sagesse des hauts tarifs. Il parla également du projet de canalisation.

M. Meighen répondit à M. Dandurand. Il rendit hommage à M. Bennett et, parlant des C. N. R., il déclara que si on ne mettait pas fin, une fois pour toute, aux extravagances, un jour viendrait où le Canada ne pourrait plus payer ses dettes. Il dit un mot également de la canalisation, déclarant que ce projet ne sera pas étudié dans le Parlement tant que le Sénat américain ne l'aura pas approuvé.

Le débat s'est ajourné à aujourd'hui.

Nouveau curé à Bienville

M. l'abbé J.-J.-S. Villeneuve, qui avait été nommé desservant de la paroisse St-Antoine de Bienville, vient d'être nommé officiellement curé de cette paroisse, en remplacement de M. le curé Dominique Pelletier, qui prend sa retraite, après 49 années d'un ministère très actif.

M. l'abbé Pelletier fut ordonné prêtre le 22 décembre 1883.

Assemblée, ce soir, à Lévis.

Ce soir, à 7 heures 30, séance régulière du conseil de ville. — Ce soir également, à 8 heures, assemblée importante des Chevaliers de Colomb de Lévis, à leurs salles de la Côte du Passage. On y fera l'installation des officiers élus pour l'année 1932-33.

Les cartes se vendent bien

Les membres de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle ont déjà vendu un bon nombre de leurs cartes de saison, donnant droit d'admission aux six instructives conférences annoncées ces jours derniers par les journaux.

Comme il fallait s'y attendre, la nouvelle Société est assurée de la sympathie du public lévisien et la population lui sait gré, entre autres initiatives, d'avoir pris celle d'offrir d'instructives et très intéressantes causeries au public.

Comme nous l'avons déjà annoncé, les cartes de saison se vendent un dollar. La Société offre aussi des cartes d'étudiants au prix de 0.50.

La première conférence aura lieu à la fin du mois courant.

La plupart de ces objets ont été

Elu par une voix

Summerside, 14. — Le candidat libéral, Dr J.-F. McNeil, sera déclaré député-élu de la cinquième division de Prince, dans l'île du Prince-Edouard, par une voix de majorité. On croit, cependant, que le candidat conservateur réclamera un décompte officiel.

NOCES D'ARGENT FETES A LEVIS

M. et Mme. H. Garneau

Dimanche soir, le 9 octobre dernier, un grand nombre de parents et d'amis se réunissaient à la salle Dion, pour fêter le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme. H. Garneau, de Lévis.

La fête obtint un franc succès. Elle débuta par une lecture d'adresse aux jubilaires par M. Léo Garneau, leur fils, qui exprima parfaitement les hommages et les vœux de toute l'assistance. Une gerbe de fleurs fut présentée à la jubilaire par Mlle. Colette Gagnon, sa petite-fille. Une magnifique couteillerie fut offerte à M. et Mme. Garneau, profondément émus de cette belle marque d'estime qu'on leur avait ménagée dans le plus grand secret.

M. Garneau remercia cordialement parents et amis, au nom de son épouse et en son nom personnel.

Chants, musique, déclamations assurèrent le programme joyeux de cette belle fête, qui fut marquée par un entrain continu. Le programme comportait aussi un copieux banquet qui fut servi vers 11 heures et fut présidé par M. le Notaire Joseph Larue, de Québec.

Ces franches agapes furent accompagnées d'éloquents discours par le président du banquet, ainsi que M. J.-Amédée Gagnon, gérant du "Quotidien", et M. J.-L. Roberge, gérant de la Traversée de Lévis, qui secondèrent M. le Notaire Larue dans ses hommages aux jubilaires. M. Philippe Garneau, professeur à l'École Normale, présenta la santé des dames. Il y eut également discours par M. Yves Roy, étudiant, de Lévis, et M. Albert Garneau, fils des jubilaires, qui se fit l'interprète des organisateurs pour remercier toutes les personnes ayant contribué au succès de la fête.

Outre les héros de la fête, on remarquait leurs neuf enfants: MM. Arthur, de Plessisville, Albert, de Lévis, Raymond et Edgar, de Montréal, Léo, de Lévis; Mme. Alph. Gagnon (Aline), de Québec, et Miles, Lucille, Simone et Julienne, de Lévis.

Les autres invités à la fête étaient:

M. et Mme Samuel Lefèvre, M. Léonidas Lefèvre, M. et Mme Odilon Lefèvre, Mme Vve Joseph Bergeron, M. et Mme Adèle Beaugrand, M. Alphonse Bergeron, de Central Falls, R. I., M. et Mme Gédéon Garneau, de Hartford, Conn., M. et Mme Honoré Bergeron, Mme Vve Xavier Garneau, M. et Mme Joseph Frenette, M. et Mme John Phelan, M. Alphonse Frenette, M. et Mme Alphée Hamel, M. et Mme Arthur Garneau, M. et Mme Arthur Beaudet, M. et Mme Louis Durand, M. et Mme Arthur Ledue, Beauharnois, Mlle Béatrice Bergeron, M. et Mme Alfred Huot, M. et Mme Arthur Martel, M. et Mme Henri Morin, Mlle Françoise Morin; MM. et Mmes Omer Gingras, Geo.-Arthur Laliberté, Léger Gingras, Philippe Garneau, Joseph Méthot, Benjamin Méthot, Emile Boisvert; M. Romuald Breton, M. et Mme Georges Garneau, Mme Octave St-Hilaire, Trois-Rivières; MM. et Mmes Désiré Breton, Charles-Ed. Laliberté, Wilfrid Lefèvre, Victor Le-

Suite à la page 4



**SIROP de MAÏS**  
**EDWARDSBURG**  
**"CROWN BRAND"**

Un Regal  
 pour toute la Famille.  
 Excellent pour  
 l'ENFANT QUI GRANDIT

Essayez-le  
 Aujourd'hui

The CANADA STARCH CO.  
 Limited  
 Montreal

**REPRODUIT DES RECHERCHES  
 HISTORIQUES**

(Suite)

Suivant les détails généraux qui nous sont parvenus icy de M. de Kersaint et que m'a communiqué M. le marquis de Bouillé, tout me paraît à crêper. On a entamé quelques ouvrages de défense. Je désire que leurs emplacements aient été bien choisis: 12 ans de service dans l'infanterie et 13 ans dans Royal artillerie, avant d'entrer dans la Marine, m'ont fourni le coup d'oeil à saisir les positions des vrais points à occuper, qu'il est bien essentiel de ne pas multiplier, surtout quand on est borné à la seule ressource de 400 hommes ou environ pour conserver des établissements aussi distants les uns des autres.

Sans plan rédigé du local, je ne parle, Monseigneur, que d'après recueils de versions comparées; lorsque je l'aurai connu dans le plus grand détail et que j'en aurai fait faire sous nos yeux un relevé fidèle, je vous rendrai le compte le plus exact et vous adresserai les plans les plus corrects.

Cette destination inattendue m'ayant trouvé au départ de l'ustencile nécessaire pour monter un ménage, j'ai été

forcé de me pourvoir icy à un prix excessif et, quoi que je me sois borné à l'indispensable, j'ai dépensé douze mille livres pour y suffire. Un acompte sur les trente mille livres de traitement, qui me sont alloués, m'a procuré cette somme. J'ose espérer, Monseigneur, que vous voudrez bien ordonner que le remboursement m'en soit fait icy par forme de gratification. M. le marquis de Bouillé s'est chargé de vous en faire la demande, la considérant comme juste.

Je termine ma lettre, Monseigneur, par vous supplier d'autoriser le trésorier de la marine à Brest à payer régulièrement par quartier le montant net de mes appointements de capitaine de vaisseau à Mme de Lusignan pendant mon absence du département; c'est la seule ressource qu'elle a pour sa subsistance et celle de quatre enfants. A mon retour, mes quittances remplaceront les siennes.

Je suis avec respect,  
 Monseigneur,  
 Votre très humble et très obéissant serviteur,  
 "Le Mis de Lusignan"  
 "Au Fort Royal M/que le 26 mars 1782" (1).

Extrait des registres de Baptêmes, Mariages et Sépultures de Démerary

L'an mil sept cent quatre vingt deux et le vingt trois du mois de juillet, nous soussigné, Missionnaire Apostolique de l'ordre des Capucins et curé de la paroisse de Démerary, après avoir administré les sacrements de notre mère la Sainte Eglise, avons donné la sépulture ecclésiastique au corps de feu Messir Louis-Antoine, marquis de Lusignan, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier des armées navales, gouverneur pour le Roy aux colonies de Dé-

**LA CAISSE D'ECONOMIE**  
 de Notre Dame de Québec

Bureau principal : No. 21, St-Jean, Québec

**EXCLUSIVEMENT  
 QUEBEC ET LEVIS**

Les treize bureaux de LA CAISSE D'ECONOMIE sont situés à QUEBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne.

Les dépôts de 25 cents et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la maille.

**SUCCURSALES A LEVIS**

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la Côte); AVENUE BEGIN, No 20, (sur la Côte); cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hrs à 8.30 hrs.

**COFFRETS DE SURETE**

COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de documents, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

méry, Berbiche, Essequibo, et dépendances dans la Guiane, âgé de cinquante six ans, natif de Québec en Canada, mort le vingt deux juillet. L'inhumation en a été faite dans l'habitation de M. Jean-François de Gaston en défaut de cimetier, et tous les honneurs militaires lui ont été rendus en sa qualité

de gouverneur par les ordres et soins de M. le chevalier d'Alais commandant en chef les colonies, où toutes les troupes et officiers de la Marine et de la garnison se sont trouvés ainsi que le corps de l'administration, celui de la justice et la majeure partie des notables habitants de ces colonies. M. L'Escahier, commissaire ordonnateur, M. le chevalier de Kersaint, lieutenant de vaisseau de Sa Majesté, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, M. le chevalier d'Alais, commandant des troupes, M. Deprest de l'Echelle, capitaine d'infanterie et ingénieur en chef en cette colonie qui, comme témoins, ont signés avec nous ce présent acte, ce jour et au que dessus (1).

Lusignan, N° 241

M. le marquis de Lusignan, capitaine de vaisseau, étant mort le 9 juillet à Demerari, dont il avoit été nommé gouverneur, le Roi a accordé à sa veuve, une pension de quinze cents livres sur le Trésor Royal, et une de trois cents livres à chacune de ses trois filles. Ces grâces dateront du jour de la mort de M. de Lusignan.

Pour extrait  
 "Blouin" (1)

Succession de M. le marquis de Lusignan, capitaine de vaisseau, mort gouverneur pour le Roy, à Demerari.

Les scellés apposés le 9bre 1782. Terminé avec Mme de Lusignan.

Madame de Lusignan a renoncé à la succession. M. Letellier, trésorier, chargé de ses affaires (1).

**QUESTION**

Où était située la National School à Québec? Quel était le directeur de cette école? Combien d'années a-t-elle vécu? Ped.

**LA VERBALISATION DES PREMIERES RUES DE MONTREAL**

Trente ans après la fondation de Montréal, l'abbé Dollier de Casson, supérieur du Séminaire Saint-Sulpice, représentant les nouveaux seigneurs de l'île de Montréal, décida de tracer les rues de la colonie dont Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, avait d'abord assis l'ébauche au confluent de la minuscule rivière Saint-Pierre et du majestueux fleuve Saint-Laurent.

Notre premier gouverneur, avait bien, il est vrai, concédé plusieurs emplacements dans le territoire qu'il assignait à la Ville, cependant il n'avait rien décidé quant à la voirie.



L. Belcourt, Gérant

**"Oui—nous sommes tous  
 deux en excellente santé"**

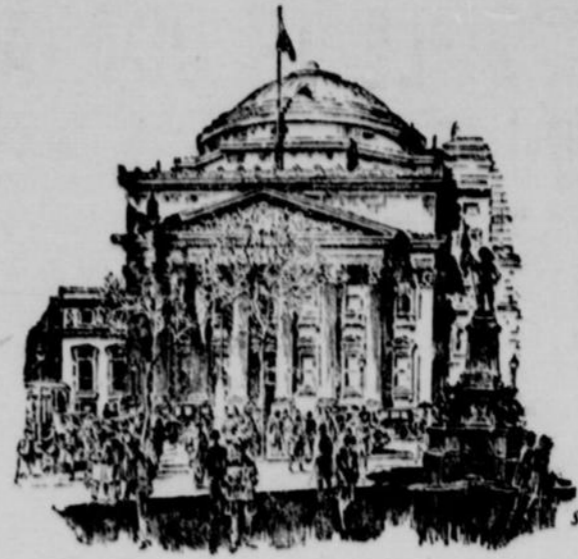
Jean Labonté et son épouse éprouvèrent une légitime fierté quand Lise termina ses études commerciales et obtint un emploi lucratif à la ville. Mais Lise était la plus jeune de la famille et la maison leur sembla bien vide.

Mais ils apprirent qu'ils pouvaient l'appeler par longue distance pour la somme minime de 30 cents. Et maintenant, chaque vendredi soir, Lise attend leur appel, et ces causeries de chaque semaine leur procurent à tous beaucoup de joie.

Longue Distance est facile à utiliser, le service est sûr et remarquablement peu dépendieux.



Les taux réduits du soir commencent à 7 p.m. pour les appels entre postes. Les taux plus bas de la nuit, à 8.30 p.m.



Séjour Social - Montréal

**"Je sens que la Banque de Montréal  
 est douée d'une personnalité distincte"**

Disait récemment un vieux client de la Banque: "A mon avis toute banque est douée d'une personnalité aussi réelle et distincte que celle de n'importe quel particulier."

La personnalité de la Banque de Montréal, créée par ses fondateurs et perpétuée par leurs successeurs, trouve son reflet dans l'importance de la clientèle qu'elle a su attirer à elle; elle s'exprime par l'intermédiaire de plus de 600 succursales,

qui sont comme autant de points de contact avec le peuple et la vie commerciale du Canada.

Les éléments qui entrent dans cette chose impondérable mais très réelle — la personnalité de la plus ancienne banque du Canada — sont la solidité inébranlable et le conservatisme résolu de la Banque, son service utile et efficace, et sa connaissance approfondie des situations locales partout où elle se trouve représentée.

**BANQUE DE MONTRÉAL**

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$700,000,000

Succursale de Lévis: J. E. DEMERS, Gérant

Jusqu'en 1672, la future métropole du Canada n'avait que deux voies terrestres assez larges. L'une nommée "chemin de la grande rivière" longeait la grève du fleuve. Ce chemin eut d'abord 20 pieds, mais comme il devait servir, tant pour communiquer par chevaux que pour remorquer les bateaux à la cordelle, (ord. de J. Talon, octobre 1670), les seigneurs jugèrent que cette largeur était insuffisante et ils obligèrent les particuliers riverains à y établir un chemin de 36 pieds (Faillon, III, 235). Toutefois, ce chemin n'était pas toujours praticable et on en avait adopté un autre qui régnait parallèlement au-dessus de la berge. Cette nouvelle voie devait prendre le nom de Saint-Paul afin d'honorer M. de Maisonneuve.

En bordure de ce dernier chemin s'élevaient des premières maisons importantes de la ville naissante, telles: la demeure du gouverneur de l'île, celle des Messieurs prêtres, les magasins des sieurs Le Moyne, Le Ber et autres, l'Hôtel-Dieu, dont la chapelle servait de temple aux fidèles, la salle d'audience du tribunal seigneurial, l'école de Soeur Bourgeois, etc.

Pour se rendre d'une habitation à une autre, ou pour venir "au fort", "au château", "au marché" autrement dit au lieu où se trouvaient les demeures susdites, les colons s'étaient frayé des routes directes, suivant leurs caprices ou leurs besoins.

Mais comme Ville-Marie s'accroissait, qu'elle allait être dotée d'une église paroissiale, érigée au sommet du coteau sis entre le fleuve et le ravin du ruisseau S.-Martin, le supérieur du Séminaire jugea qu'il était opportun de tracer des rues alignées avec symétrie.

A suivre

**Les mines :**

La mine Toburn, filiale de la Premier Gold, a recouvré de l'ancien domaine Tough Oakes, dans Kirkland Lake, pour \$50,000 en septembre.

x x x

Dome Mines projette de construire un nouveau puits dans la section de la mine où l'exploration au diamant a mis à jour un gisement aurifère très prometteur.

x x x

Le bruit court que, vu les résultats satisfaisants obtenus jusqu'ici, Macassa Mines construirait un moulin de cent cinquante tonnes.

x x x

Le puits de Wright-Hargreaves est actuellement creusé à une profondeur de 3,240 pieds et sera porté d'ici le printemps prochain à quatre milles.

**Un mariage princier**

Cobourg, Allemagne. — La date du mariage de la princesse Sibylle de Saxe-Cobourg et du prince Gustave-Adolphe de Suède, fils aîné du prince héritier de la Suède, a été fixé au 20 octobre. Le prince de Galles, l'ex-tsar Ferdinand de Bulgarie, le prince héritier de la Norvège et une trentaine de princesses et princesses sont invités au mariage. Le roi Gustave de Suède accompagnera son petit-fils à Cobourg.

**La manière allemande**

L'Echo de Paris. — Nous avons souvent entendu de bons juges déclarer que l'agression allemande de 1914 procédait directement de l'habitude qu'avaient prise les ministres de Berlin de recourir impunément au chantage. De 1905 à 1914, tantôt sur Londres, tantôt sur Paris, ils procédèrent par intimidation. Un beau jour, ils se heurtèrent à une résistance qui n'était point entrée dans leurs calculs. Le 3 août 1914, un haut personnage de l'ambassade d'Allemagne à Londres disait à un haut personnage du "Foreign Office" dont il prenait congé: "Nos gens ont perdu la tête. Je leur ai répété cent fois qu'ils pouvaient tout obtenir de Londres et de Paris par la menace, et ils font la guerre!" Les gens de Berlin n'avaient pas perdu la tête. Ils étaient simplement emportés par l'idée que rien ne leur résistait dans les deux capitales dès qu'ils faisaient mine d'employer l'"ultimatum". Le cycle fatal va-t-il se rouvrir?

**LA MEILLEURE MEDECINE DE FAMILLE**

**LES PILULES RACINIÈRES  
 INDIENNES DU DR MORSE**

Les Pilules Racinières Indiennes du Dr Morse s'emploient depuis au delà d'un demi-siècle. C'est un essai qui vient de prouver leur valeur. Ces Pilules ont guéri des dizaines de milliers de personnes dans le monde civilisé: ceux qui désespéraient même de leur cas ont été ramenés à la santé et ne font que faire la louange de ces Pilules.

**LES PILULES RACINIÈRES  
 INDIENNES DU DR MORSE**

sont faites de racines, de plantes et d'herbes que l'on cultive dans des jardins, et ce, au bénéfice de l'humanité souffrante. Elles agissent directement dans le Sang, l'Estomac, le Foie et les Reins. Elles dérangent le mal. Un essai convaincra les plus sceptiques de la valeur des

**PILULES RACINIÈRES  
 INDIENNES DU DR MORSE**

Elles guérissent la BILIOSITÉ, la MAUVAISE DIGESTION, la CONSTIPATION, le FOIE et les MALADIES des ROGNONS. Elles constituent un excellent Purificateur de Sang. Tous les Pharmaciens et les Marchands, dans toutes les localités, les vendent au prix de 25 cts. On peut se les procurer par la maille, en payant d'avance, et franc de port, en s'adressant à

THE W. H. COMSTOCK CO, Limited, Brockville, Canada.

# SARTO PAQUET VS JOS. LEVASSEUR, LE 19 OCT. A BIENVILLE

## Paul Couture vs Léandre Godbout

### Autre match au programme de Didace Martineau

Le 19 septembre dernier, à Bienville, les boxeurs Paul Couture, de Sorosto, et Léandre Godbout, de Lévis, avaient fait match nul, comme l'on sait, mais Godbout s'était montré supérieur à son adversaire. Il aurait obtenu la décision, n'eût été un mauvais coup de sa part alors que Couture était au plancher. Depuis, Couture s'est retrempé et il vient d'accepter le défi de Godbout pour une nouvelle bataille, lundi soir prochain, au programme de Didace Martineau.

Voici un autre match qui sera prisé des amateurs.

## Un bon placement

### POUR DIMANCHE

Donnera qui voudra, mais qui- que donnera 10 sous, à la collecte qui sera faite dimanche après-midi, au cours de la partie de crose "Lauzon vs Lévis", sur l'ancien terrain du Napoléon, aura droit à une carte de membre honoraire et au tirage d'un radio.

On ne dira pas que ce n'est pas un bon placement. De plus, ce modeste 10 sous vaudra un encouragement bien mérité pour nos joueurs de crose, qui nous ont intéressés gratuitement au cours de la saison.

Nous avons annoncé cette joute finale et décisive, dans notre édition d'hier. Le championnat de la Rive Sud et la coupe P. H. Murphy sont l'enjeu de la partie.

## Gordonnerie Moderne

### QUILLES A LEVIS

Ce soir et lundi, à la salle Guignère, Côte du Passage, les amateurs de quilles verront à la pratique un nouveau club lévisien, du nom de "Gordonnerie Moderne", qui figurera, cette année, dans la classe A.

Ce nouveau club est dû à l'initiative de M. Alfred Huot, cordonnier, de la rue St-Louis. Il entrera en scène mardi soir prochain, alors que le "Cantini" de Québec, viendra le rencontrer à Lévis.

## Un St-Denis fameux

### Les anneaux à Lauzon-Ouest

Les joueurs d'anneaux n'ont pas abandonné leurs activités, à Lauzon-Ouest, comme nous pouvions en juger par les nouveaux rapports qui nous sont communiqués. Des différents clubs en scène, le St-Denis (classe A et classe B) se signale par ses victoires.

Dernièrement, dans la classe B, le St-Denis a visité le Feuille d'Érable et le défit par une majorité de 94.

Mercredi, le même St-Denis a reçu la visite du St-Laurent et il l'emporta par un excédent de 609 points.

Hier, le St-Denis (classe A) recevait le Feuille d'Érable et bat-

Telle sera la finale de la séance de lutte de mercredi soir prochain. — Jack Labrie, 210, vs Armand Laporte, 230, en préliminaire.

ADMISSION : 30c et 15c.

Encouragé par les nombreuses instances qui lui ont été faites depuis quelques jours, le promoteur Cloutier de Québec, a décidé de donner une deuxième séance de lutte, à la salle de Bienville.

Le promoteur nous revient avec un programme qui ne manquera pas de faire salle comble et qui intéressera sûrement les amateurs.

**En finale**, Sarto Paquet, 165, de St-Romald, sera opposé à Jos. Levasseur, 155, de Québec. Ce match sera de 2 dans 3 à finir.

**En semi-finale** (45 minutes ou une chute) Lionel Gosselin, 127, de Lévis, luttera avec l'athlète Kid Hicker, 132, de Québec.

**Le second match** (30 minutes) opposera Jos. Drouin, ancienne-

ment de Bienville, à Adj. Cloutier, ancien champion coureur de Québec.

**En préliminaire** (15 minutes) Jack Labrie, 210, Québec, sera matché avec Armand Laporte, 230, autre poids-lourd de Québec.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Cette séance de lutte du mercredi, 19 octobre, est annoncée pour 8 h. 30 précises. En guise d'essai, le promoteur n'a fixé que deux prix d'admission: 30c pour tous les sièges du bas et du haut de la salle, et 15c. pour les collégiens en uniforme. Nous en reparlerons également.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

Nous nous contentons pour aujourd'hui, de donner le programme sans commentaires, nous les réservant pour les jours suivants.

## Je n'ai pas besoin d'annonces

Je n'ai pas besoin d'annonces. Il y a 30 ans que je suis dans les affaires... Le monde sait où je suis et ce que je vends." Le solliciteur d'annonces regarde de l'autre côté de la rue et aperçoit une église, demande depuis combien de temps elle est bâtie. — "Depuis près de cinquante ans". Le voyageur de répondre: "Et la cloche appelle les fidèles tous les dimanches".

Où, malheureusement il y en a trop qui se figurent qu'en donnant une annonce, ils font une charité, alors que c'est une question d'affaires.

Que l'on étudie l'histoire des grandes entreprises industrielles, commerciales, des maisons de banque ou autres institutions et l'on constatera que celles qui ont fait le plus de progrès, qui ont eu le plus de succès et se sont placées en très peu de temps au premier rang, ce sont celles qui ont fait de la publicité tandis que celles qui n'en ont point fait ou très peu végètent et restent forcément au second plan.

Le directeur de publicité d'une grande maison à catalogue disait récemment au cours d'une conférence:

"Nous avons un bureau dont le travail consiste à lire chaque semaine les journaux hebdomadaires de tout le pays. Il n'y a pas un seul journal de quelque conséquence que notre bureau ne reçoit pas."

"Le bureau examine ces journaux, et quand nous constatons que les marchands d'une ville quelconque ne font pas d'annonces dans leur journal, nous couvrons immédiatement ce territoire de notre littérature."

"Nous obtenons toujours là des résultats plus grands que les mêmes efforts peuvent en produire dans un territoire où les marchands locaux font un usage libéral et constant des colonnes de leurs journaux locaux."

Aussi combien rencontrons-nous de nos jours de marchands qui ne veulent pas annoncer leur commerce sous prétexte que la publicité coûte cher.

C'est un raisonnement qui est faux, et qui détonne singulièrement dans notre siècle de progrès. Le marchand bien avisé sait qu'il faut attirer la clientèle, engager les gens à venir chez lui; que fait-il? Il rend son magasin attrayant, dispose ses marchandises avec goût, il fait un étalage qui attire l'attention et force les passants à entrer.

Mercier, Pierre Asselin, Jean-Paul Mercier, Olivier Casista, Roger Gagnon, Albéric Langlais, Charles Lecours, Laval, Roland et J.-Chs. Fortier, Charles Lagueux, Gérard McIsaac, Roméo Lemieux et J.-C. Rainville.

(UN INVITE)

## Note personnelle

Mlle. Irène Marier, de St-Roch des Aulnaies, et Mlle Lucienne Brodrigue, de Rimouski, sont en promenade chez M. et Mme J.-A. Desrosiers, de la rue Wolfe.

## Les femmes sont-elles inconstantes?

Je ne voulais sincèrement pas entrer dans cette discussion sur l'inconstance des femmes redoutant la mauvaise humeur des uns tout de même je me suis hasardée de discuter cette question.

Nous entendons dire quelquefois "Les femmes sont inconstantes". Est-il bien vrai que nous mériterions cette épithète? Je ne veux pas le croire tant j'en ressentirai de regret, mais il faut bien constater que les femmes d'aujourd'hui n'ont plus la ferme constance de leurs aînées. Je ne veux pas croire par là à l'abaissement du niveau moral de l'âme féminine, oh! loin de là! N'est-ce pas plutôt le souffle mauvais des idées nouvelles qui ne veulent chercher dans la vie que jouissance, bien-être et qui apportent aussi, hélas! beaucoup de désillusions.

L'inconstance c'est le changement à y jeter un coup d'oeil.

Tout cela est très bien, mais n'est pas suffisant. Car tous les acheteurs de la localité ne passent pas devant ce magasin, de sorte que beaucoup l'ignorent ou l'oublient. Il faut donc que le marchand fasse connaître à ces gens-là les marchandises qu'il a à leur offrir et les avantages qu'ils ont à acheter chez lui.

C'est alors qu'il doit faire de la propagande parmi sa clientèle pour la conserver et qu'il doit aussi chercher à s'assurer de nouveaux clients.

Une méthode peu coûteuse et efficace, c'est la circulaire, et surtout la lettre circulaire, lorsqu'elle est bien faite, qu'elle imite parfaitement une lettre personnelle.

La lettre circulaire flatte le client ou le prospect qui la reçoit, parce qu'il réalise que vous avez pensé à lui.

"Les Affaires"

## "VRAI BARGAIN"

### A VENDRE

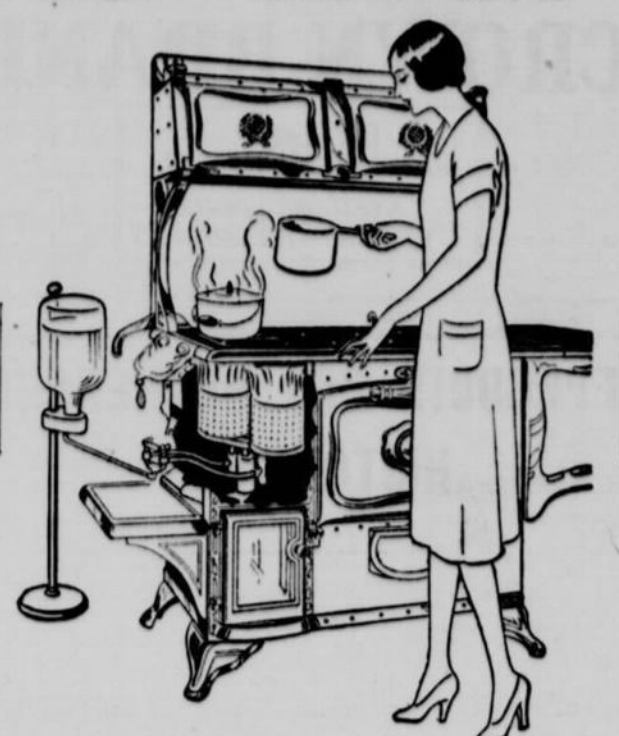
Voitures: Lorry (roues avec caoutchouc) — Berleau — Carriole; Set de Peaux Mascottes; Fournaise à eau chaude No 1.

S'adresser à Hector Lemieux, Epicier, 92 rue Commerciale, Lévis. — Tél.: 596.

## COLLEGE WALLACE

COLLEGE WALLACE, No 96 rue St-Jean, Québec, à l'ancien poste du "Mira Club", tél.: 2-4545. Les cours commerciaux, classiques, économiques, techniques et industriels. J. W. M. WALLACE, C. E., principal.

## BRULEURS A L'HUILE LYNN et SILENT GLOW



**ECONOMIE — PROPETE — SATISFACTION**  
Prix à partir de \$35. - Au comptant ou à termes faciles  
Demandez les conditions de notre club

### FOYER MUSICAL LEVIS ENR.

38 RUE ST-LOUIS,  
Tél.: 449-J. LEVIS.

ment perpétuel, rien de suivi, rien de sérieux. Et, nous, femmes, ne sommes-nous pas un peu comme la girouette qui tourne à tous vents?...

Voilà une résolution prise, même on commencera à la pratiquer, mais dès que la première difficulté se rencontre, l'âme commence à perdre sa ferveur, alors elle redoute la moindre peine, elle renonce. Le moindre obstacle les arrête, une contradiction les déconcerte.

Il faut se rappeler qu'un caractère qui veut aller à son devoir doit briser beaucoup d'obstacles et il ne doit pas courber sous le vent de l'inconstance.

Soyons donc constantes lo pour enrichir nos âmes de cette belle

vertu: 20 pour ne plus mériter des Messieurs l'épithète "d'inconstantes".

Quoique sur ce rapport nous connaissons beaucoup d'hommes qui sont... Pardieu, René, j'oubliais... Exécutez-moi et je continue.

Voilà une résolution prise, même on commencera à la pratiquer, mais dès que la première difficulté se rencontre, l'âme commence à perdre sa ferveur, alors elle redoute la moindre peine, elle renonce. Le moindre obstacle les arrête, une contradiction les déconcerte.

Il faut se rappeler qu'un caractère qui veut aller à son devoir doit briser beaucoup d'obstacles et il ne doit pas courber sous le vent de l'inconstance.

Soyons donc constantes lo pour enrichir nos âmes de cette belle

vertu: 20 pour ne plus mériter des Messieurs l'épithète "d'inconstantes".

Quoique sur ce rapport nous connaissons beaucoup d'hommes qui sont... Pardieu, René, j'oubliais... Exécutez-moi et je continue.

Voilà une résolution prise, même on commencera à la pratiquer, mais dès que la première difficulté se rencontre, l'âme commence à perdre sa ferveur, alors elle redoute la moindre peine, elle renonce. Le moindre obstacle les arrête, une contradiction les déconcerte.

Il faut se rappeler qu'un caractère qui veut aller à son devoir doit briser beaucoup d'obstacles et il ne doit pas courber sous le vent de l'inconstance.

Soyons donc constantes lo pour enrichir nos âmes de cette belle

vertu: 20 pour ne plus mériter des Messieurs l'épithète "d'inconstantes".

Quoique sur ce rapport nous connaissons beaucoup d'hommes qui sont... Pardieu, René, j'oubliais... Exécutez-moi et je continue.

Voilà une résolution prise, même on commencera à la pratiquer, mais dès que la première difficulté se rencontre, l'âme commence à perdre sa ferveur, alors elle redoute la moindre peine, elle renonce. Le moindre obstacle les arrête, une contradiction les déconcerte.

Il faut se rappeler qu'un caractère qui veut aller à son devoir doit briser beaucoup d'obstacles et il ne doit pas courber sous le vent de l'inconstance.

Soyons donc constantes lo pour enrichir nos âmes de cette belle

vertu: 20 pour ne plus mériter des Messieurs l'épithète "d'inconstantes".

Quoique sur ce rapport nous connaissons beaucoup d'hommes qui sont... Pardieu, René, j'oubliais... Exécutez-moi et je continue.

Voilà une résolution prise, même on commencera à la pratiquer, mais dès que la première difficulté se rencontre, l'âme commence à perdre sa ferveur, alors elle redoute la moindre peine, elle renonce. Le moindre obstacle les arrête, une contradiction les déconcerte.

## NOCES D'ARGENT FETES A LEVIS

### Suite de la page 1

févre, Robert Frenette, Luc Boisvert, Philippe Therrien, Alphonse Garneau; M. Rodolphe Frenette, Mlle Yvonne Lefèvre, Mlle Cécile Breton, M. Arthur Lefèvre, M. Jules Lefèvre, M. et Mme Raoul Lemay, M. Gérard Frenette, M. et Mme Joseph Lamontagne, M. Joseph Larue, N. P., M. et Mme J.-L. Roberg, M. et Mme Maurice Carrier, M., Amédée Gagnon, M. et Mme Dr. E.-G. Lemieux, Madame Narcisse Lacerte, M. Adjour Roy, N. P.; MM. et Mmes C.-D. Pontbriand, Alphonse Mercier, Antoine Hudon, Emile Kronstrom, Dr. Henri Bertrand, Arthur McIsaac, Aimé Plante; M. Nap. Mercier, M. et Mme Joseph Plante, M. et Mme Louis Mercier, M. et Mme Albert Lemieux, M. et Mme Lionel Demers, M. et Mme Alfred Bérubé, Sr., M. et Mme Georges Fortin, M. Alfred Rainville, M. Joseph Michaud, M. et Mme Alphonse Plante, M. Joseph Lamontagne; MM. et Mmes Félix Carrier, Alphonse Poliquin, Joseph Woodley, Ferdinand Beliveau, Joseph Corveau, Edouard Bégin, Georges Martel, Adélaïde Leclerc, Gédéon Lessard, Henri Gagnon, Edmond Mercier, Wilfrid Daigle, Albéric Martel, Roland Gagnon, Adalbert Duval, Noël Bégin, Joseph Roy, Pierre Lacerte, Edmond Blais, Amédée Bouchard, Aurèle Chabot, Emile Gaumont, Octave Fortin, J.-Charles Ruel, Armand Dumont, Octave Lavardière, Joseph Grenier, Alfred Bérubé, Jr., Alphonse Forgues, Albert Bourget, Eugène Fortin, Lucien Léveillé, Uldéric Lemieux, Lauréat Coulombe, Georges Jean, Adolphe Arel, Ferdinand Lemieux, Adolphe Latulippe, Louis Labadie, Antonio Guay, Pierre Plante, Lévi Drapeau, Arthur Bégin, Rémi Lavallée, Wilfrid Desrosiers, Alphonse Lemieux, Honora Beaulieu, J. Blouin, Joseph Larose, J.-B. Germain, Wilfrid Lavardière, William Vaehon, Thomas Ouellet, René Saindon, Philéas Denis, Henri Carrier, Joseph Couture, Louis Couture, Alfred Morin; Mlles Marie-Anne Dumont, Mathilde Baker, Adélaïde Gagnon, Simone, Laurette et Marcelle Gagnon, Prudentienne Roy, Emilienne et Germaine Boisvert, Béatrice Gagné, Marthe Dufresne, Germaine Bérubé, Alexandra Lavallée, Rosa Rainville, Marie-Claire Ruel, Yolande Lemieux, Simone Mercier, Suzanne Houde, Régina Mercier, Lydia Lavardière, Laurette Nadeau, Bernadette Lamontagne, Albertine Lamontagne, Agathe Doyon, Marie-Paule Creteau; MM. Yves Roy, Paul-Emile Pontbriand, Armand et Adrien Demers, Maurice Gagné, Paul Bérubé, Hervé Fortin, Marcel Carbonneau, Georges Asselin, Georges-Henri Lemieux, Edouard Breton, Albert Morin, Wilfrid Guérette, Henri Roy, Henri Pruneau, Marcel Roy, Robert Pruneau, Rémi Bouffard, Robert Masson, Paul Mercier, Joseph Asselin, Roland

févre, Robert Frenette, Luc Boisvert, Philippe Therrien, Alphonse Garneau; M. Rodolphe Frenette, Mlle Yvonne Lefèvre, Mlle Cécile Breton, M. Arthur Lefèvre, M. Jules Lefèvre, M. et Mme Raoul Lemay, M. Gérard Frenette, M. et Mme Joseph Lamontagne, M. Joseph Larue, N. P., M. et Mme J.-L. Roberg, M. et Mme Maurice Carrier, M., Amédée Gagnon, M. et Mme Dr. E.-G. Lemieux, Madame Narcisse Lacerte, M. Adjour Roy, N. P.; MM. et Mmes C.-D. Pontbriand, Alphonse Mercier, Antoine Hudon, Emile Kronstrom, Dr. Henri Bertrand, Arthur McIsaac, Aimé Plante; M. Nap. Mercier, M. et Mme Joseph Plante, M. et Mme Louis Mercier, M. et Mme Albert Lemieux, M. et Mme Lionel Demers, M. et Mme Alfred Bérubé, Sr., M. et Mme Georges Fortin, M. Alfred Rainville, M. Joseph Michaud, M. et Mme Alphonse Plante, M. Joseph Lamontagne; MM. et Mmes Félix Carrier, Alphonse Poliquin, Joseph Woodley, Ferdinand Beliveau, Joseph Corveau, Edouard Bégin, Georges Martel, Adélaïde Leclerc, Gédéon Lessard, Henri Gagnon, Edmond Mercier, Wilfrid Daigle, Albéric Martel, Roland Gagnon, Adalbert Duval, Noël Bégin, Joseph Roy, Pierre Lacerte, Edmond Blais, Amédée Bouchard, Aurèle Chabot, Emile Gaumont, Octave Fortin, J.-Charles Ruel, Armand Dumont, Octave Lavardière, Joseph Grenier, Alfred Bérubé, Jr., Alphonse Forgues, Albert Bourget, Eugène Fortin, Lucien Léveillé, Uldéric Lemieux, Lauréat Coulombe, Georges Jean, Adolphe Arel, Ferdinand Lemieux, Adolphe Latulippe, Louis Labadie, Antonio Guay, Pierre Plante, Lévi Drapeau, Arthur Bégin, Rémi Lavallée, Wilfrid Desrosiers, Alphonse Lemieux, Honora Beaulieu, J. Blouin, Joseph Larose, J.-B. Germain, Wilfrid Lavardière, William Vaehon, Thomas Ouellet, René Saindon, Philéas Denis, Henri Carrier, Joseph Couture, Louis Couture, Alfred Morin; Mlles Marie-Anne Dumont, Mathilde Baker, Adélaïde Gagnon, Simone, Laurette et Marcelle Gagnon, Prudentienne Roy, Emilienne et Germaine Boisvert, Béatrice Gagné, Marthe Dufresne, Germaine Bérubé, Alexandra Lavallée, Rosa Rainville, Marie-Claire Ruel, Yolande Lemieux, Simone Mercier, Suzanne Houde, Régina Mercier, Lydia Lavardière, Laurette Nadeau, Bernadette Lamontagne, Albertine Lamontagne, Agathe Doyon, Marie-Paule Creteau; MM. Yves Roy, Paul-Emile Pontbriand, Armand et Adrien Demers, Maurice Gagné, Paul Bérubé, Hervé Fortin, Marcel Carbonneau, Georges Asselin, Georges-Henri Lemieux, Edouard Breton, Albert Morin, Wilfrid Guérette, Henri Roy, Henri Pruneau, Marcel Roy, Robert Pruneau, Rémi Bouffard, Robert Masson, Paul Mercier, Joseph Asselin, Roland

févre, Robert Frenette, Luc Boisvert, Philippe Therrien, Alphonse Garneau; M. Rodolphe Frenette, Mlle Yvonne Lefèvre, Mlle Cécile Breton, M. Arthur Lefèvre, M. Jules Lefèvre, M. et Mme Raoul Lemay, M. Gérard Frenette, M. et Mme Joseph Lamontagne, M. Joseph Larue, N. P., M. et Mme J.-L. Roberg, M. et Mme Maurice Carrier, M., Amédée Gagnon, M. et Mme Dr. E.-G. Lemieux, Madame Narcisse Lacerte, M. Adjour Roy, N. P.; MM. et Mmes C.-D. Pontbriand, Alphonse Mercier, Antoine Hudon, Emile Kronstrom, Dr. Henri Bertrand, Arthur McIsaac, Aimé Plante; M. Nap. Mercier, M. et Mme Joseph Plante, M. et Mme Louis Mercier, M. et Mme Albert Lemieux, M. et Mme Lionel Demers, M. et Mme Alfred Bérubé, Sr., M. et Mme Georges Fortin, M. Alfred Rainville, M. Joseph Michaud, M. et Mme Alphonse Plante, M. Joseph Lamontagne; MM. et Mmes Félix Carrier, Alphonse Poliquin, Joseph Woodley, Ferdinand Beliveau, Joseph Corveau, Edouard Bégin, Georges Martel, Adélaïde Leclerc, Gédéon Lessard, Henri Gagnon, Edmond Mercier, Wilfrid Daigle, Albéric Martel, Roland Gagnon, Adalbert Duval, Noël Bégin, Joseph Roy, Pierre Lacerte, Edmond Blais, Amédée Bouchard, Aurèle Chabot, Emile Gaumont, Octave Fortin, J.-Charles Ruel, Armand Dumont, Octave Lavardière, Joseph Grenier, Alfred Bérubé, Jr., Alphonse Forgues, Albert Bourget, Eugène Fortin, Lucien Léveillé, Uldéric Lemieux, Lauréat Coulombe, Georges Jean, Adolphe Arel, Ferdinand Lemieux, Adolphe Latulippe, Louis Labadie, Antonio Guay, Pierre Plante, Lévi Drapeau, Arthur Bégin, Rémi Lavallée, Wilfrid Desrosiers, Alphonse Lemieux, Honora Beaulieu, J. Blouin, Joseph Larose, J.-B. Germain, Wilfrid Lavardière, William Vaehon, Thomas Ouellet, René Saindon, Philéas Denis, Henri Carrier, Joseph Couture, Louis Couture, Alfred Morin; Mlles Marie-Anne Dumont, Mathilde Baker, Adélaïde Gagnon, Simone, Laurette et Marcelle Gagnon, Prudentienne Roy, Emilienne et Germaine Boisvert, Béatrice Gagné, Marthe Dufresne, Germaine Bérubé, Alexandra Lavallée, Rosa Rainville, Marie-Claire Ruel, Yolande Lemieux, Simone Mercier, Suzanne Houde, Régina Mercier, Lydia Lavardière, Laurette Nadeau, Bernadette Lamontagne, Albertine Lamontagne, Agathe Doyon, Marie-Paule Creteau; MM. Yves Roy, Paul-Emile Pontbriand, Armand et Adrien Demers, Maurice Gagné, Paul Bérubé, Hervé Fortin, Marcel Carbonneau, Georges Asselin, Georges-Henri Lemieux, Edouard Breton, Albert Morin, Wilfrid Guérette, Henri Roy, Henri Pruneau, Marcel Roy, Robert Pruneau, Rémi Bouffard, Robert Masson, Paul Mercier, Joseph Asselin, Roland

févre, Robert Frenette, Luc Boisvert, Philippe Therrien, Alphonse Garneau; M. Rodolphe Frenette, Mlle Yvonne Lefèvre, Mlle Cécile Breton, M. Arthur Lefèvre, M. Jules Lefèvre, M. et Mme Raoul Lemay, M. Gérard Frenette, M. et Mme Joseph Lamontagne, M. Joseph Larue, N. P., M. et Mme J.-L. Roberg, M. et Mme Maurice Carrier, M., Amédée Gagnon, M. et Mme Dr. E.-G. Lemieux, Madame Narcisse Lacerte, M. Adjour Roy, N. P.; MM. et Mmes C.-D. Pontbriand, Alphonse Mercier, Antoine Hudon, Emile Kronstrom, Dr. Henri Bertrand, Arthur McIsaac, Aimé Plante; M. Nap. Mercier, M. et Mme Joseph Plante, M. et Mme Louis Mercier, M. et Mme Albert Lemieux, M. et Mme Lionel Demers, M. et Mme Alfred Bérubé, Sr., M. et Mme Georges Fortin, M. Alfred Rainville, M. Joseph Michaud, M. et Mme Alphonse Plante, M. Joseph Lamontagne; MM. et Mmes Félix Carrier, Alphonse Poliquin, Joseph Woodley, Ferdinand Beliveau, Joseph Corveau, Edouard Bégin, Georges Martel, Adélaïde Leclerc, Gédéon Lessard, Henri Gagnon, Edmond Mercier, Wilfrid Daigle, Albéric Martel, Roland Gagnon, Adalbert Duval, Noël Bégin, Joseph Roy, Pierre Lacerte, Edmond Blais, Amédée Bouchard, Aurèle Chabot, Emile Gaumont, Octave Fortin, J.-Charles Ruel, Armand Dumont, Octave Lavardière, Joseph Grenier, Alfred Bérubé, Jr., Alphonse Forgues, Albert Bourget, Eugène Fortin, Lucien Léveillé, Uldéric Lemieux, Lauréat Coulombe, Georges Jean, Adolphe Arel, Ferdinand Lemieux, Adolphe Latulippe, Louis Labadie, Antonio Guay, Pierre Plante, Lévi Drapeau, Arthur Bégin, Rémi Lavallée, Wilfrid Desrosiers, Alphonse Lemieux, Honora Beaulieu, J. Blouin, Joseph Larose, J.-B. Germain, Wilfrid Lavardière, William Vaehon, Thomas Ouellet, René Saindon, Philéas Denis, Henri Carrier, Joseph Couture, Louis Couture, Alfred Morin; Mlles Marie-Anne Dumont, Mathilde Baker, Adélaïde Gagnon, Simone, Laurette et Marcelle Gagnon, Prudentienne Roy, Emilienne et Germaine Boisvert, Béatrice Gagné, Marthe Dufresne, Germaine Bérubé, Alexandra Lavallée, Rosa Rainville, Marie-Claire Ruel, Yolande Lemieux, Simone Mercier, Suzanne Houde, Régina Mercier, Lydia Lavardière, Laurette Nadeau, Bernadette Lamontagne, Albertine Lamontagne, Agathe Doyon, Marie-Paule Creteau; MM. Yves Roy, Paul-Emile Pontbriand, Armand et Adrien Demers, Maurice Gagné, Paul Bérubé, Hervé Fortin, Marcel Carbonneau, Georges Asselin, Georges-Henri Lemieux, Edouard Breton, Albert Morin, Wilfrid Guérette, Henri Roy, Henri Pruneau, Marcel Roy, Robert Pruneau, Rémi Bouffard, Robert Masson, Paul Mercier, Joseph Asselin, Roland

févre, Robert Frenette, Luc Boisvert, Philippe Therrien, Alphonse Garneau; M. Rodolphe Frenette, Mlle Yvonne Lefèvre, Mlle Cécile Breton, M. Arthur Lefèvre, M. Jules Lefèvre, M. et Mme Raoul Lemay, M. Gérard Frenette, M. et Mme Joseph Lamontagne, M. Joseph Larue, N. P., M. et Mme J.-L. Roberg, M. et Mme Maurice Carrier, M., Amédée Gagnon, M. et Mme Dr. E.-G. Lemieux, Madame Narcisse Lacerte, M. Adjour Roy, N. P.; MM. et Mmes C.-D. Pontbriand, Alphonse Mercier, Antoine Hudon, Emile Kronstrom, Dr. Henri Bertrand, Arthur McIsaac, Aimé Plante; M. Nap. Mercier, M. et Mme Joseph Plante, M. et Mme Louis Mercier, M. et Mme Albert Lemieux, M. et Mme Lionel Demers, M. et Mme Alfred Bérubé, Sr., M. et Mme Georges Fortin, M. Alfred Rainville, M. Joseph Michaud, M. et Mme Alphonse Plante, M. Joseph Lamontagne; MM. et Mmes Félix Carrier, Alphonse Poliquin, Joseph Woodley, Ferdinand Beliveau, Joseph Corveau, Edouard Bégin, Georges Martel, Adélaïde Leclerc, Gédéon Lessard, Henri Gagnon, Edmond Mercier, Wilfrid Daigle, Albéric Martel, Roland Gagnon, Adalbert Duval, Noël Bégin, Joseph Roy, Pierre Lacerte, Edmond Blais, Amédée Bouchard, Aurèle Chabot, Emile Gaumont, Octave Fortin, J.-Charles Ruel, Armand Dumont, Octave Lavardière, Joseph Grenier, Alfred Bérubé, Jr., Alphonse Forgues, Albert Bourget, Eugène Fortin, Lucien Léveillé, Uldéric Lemieux, Lauréat Coulombe, Georges Jean, Adolphe Arel, Ferdinand Lemieux, Adolphe Latulippe, Louis Labadie, Antonio Guay, Pierre Plante, Lévi Drapeau, Arthur Bégin, Rémi Lavallée, Wilfrid Desrosiers, Alphonse Lemieux, Honora Beaulieu, J. Blouin, Joseph Larose, J.-B. Germain, Wilfrid Lavardière, William Vaehon, Thomas Ouellet, René Saindon, Philéas Denis, Henri Carrier, Joseph Couture, Louis Couture, Alfred Morin; Mlles Marie-Anne Dumont, Mathilde Baker, Adélaïde Gagnon, Simone, Laurette et Marcelle Gagnon, Prudentienne Roy, Emilienne et Germaine Boisvert, Béatrice Gagné, Marthe Dufresne, Germaine Bérubé, Alexandra Lavallée, Rosa Rainville, Marie-Claire Ruel, Yolande Lemieux, Simone Mercier, Suzanne Houde, Régina Mercier, Lydia Lavardière, Laurette Nadeau, Bernadette Lamontagne, Albertine Lamontagne, Agathe Doyon, Marie-Paule Creteau; MM. Yves Roy, Paul-Emile Pontbriand, Armand et Adrien Demers, Maurice Gagné, Paul Bérubé, Hervé Fortin, Marcel Carbonneau, Georges Asselin, Georges-Henri Lemieux, Edouard Breton, Albert Morin, Wilfrid Guérette, Henri Roy, Henri Pruneau, Marcel Roy, Robert Pruneau, Rémi Bouffard,